

EIRL Arnaud BROUARD

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale Ouest-Atlantique

Association

CREA

136, Bd de la Côte de Beauté

17110 SAINT GEORGES DE DIDONNE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30/09/2021

CREA

Association

**Siège social : 136 Bd de la Côte de Beauté
17110 SAINT GEORGES DE DIDONNE**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 30/09/2021

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association CREA relatifs à l'exercice clos le 30/09/2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association CREA à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les associations, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des associations et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble arrêtés dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux adhérents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la l'Association CREA à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à ROYAN, le 21 janvier 2022

EIRL ARNAUD BROUARD
Commissaire aux comptes

	Brut	Amortissements et dépréciations	Net au 30/09/2021	Net au 30/09/2020
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
. Frais d'établissement				
. Frais de recherche et développement				
. Donations temporaires d'usufruit				
. Concessions, brevets, licences, marques	2 869	2 141	728	1 128
. Autres				
. Immobilisations incorporelles en cours				
. Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
. Terrains				
. Constructions				
. Installations tech., matériels, outillage	4 148	3 064	1 084	1 538
. Autres	61 294	33 677	27 617	7 898
. Immobilisations corporelles en cours				
. Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
. Participations et Créances rattachées				
. Autres titres immobilisés	377		377	377
. Prêts				
. Autres	1 346		1 346	1 346
Total	70 034	38 882	31 152	12 287
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	1 545		1 545	5 723
Créances				
. Créances usagers et comptes rattachés	2 436		2 436	1 351
. Créances reçues par legs ou donations				
. Autres	61 098		61 098	52 815
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	123 024		123 024	51 194
Charges constatées d'avance	14 113		14 113	14 796
Total	202 215		202 215	125 880
COMPTES DE REGULARISATION				
Frais d'émission des emprunts				
Primes de remb. des emprunts				
Ecart de conversion et diff. d'évaluation - Actif				
Total				
TOTAL ACTIF	272 249	38 882	233 367	138 166

	Net au 30/09/2021	Net au 30/09/2020
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
. Fonds propres statutaires		
. Fonds propres complémentaires	4 862	4 862
Fonds propres avec droit de reprise		
. Fonds propres statutaires		
. Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
. Réserves statutaires ou contractuelles		
. Réserves pour projet de l'entité	47 527	47 527
. Autres		
Report à nouveau	-50 722	-70 027
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	137 475	19 305
Situation nette (sous-total)	139 142	1 667
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total	139 142	1 667
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs et donations		
Fonds dédiés		
Total		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	12 349	23 502
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 186	34 834
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	24 399	22 545
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		1 794
Autres dettes	1 141	
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	41 150	53 824
Total	94 225	136 500
Ecarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif		
TOTAL PASSIF	233 367	138 166

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

	du 01/10/2020	%	du 01/10/2019	%	Var. en val. annuelle	
	au 30/09/2021	PE	au 30/09/2020	PE	en euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION						
Cotisations	9 425	1,38	20 984	3,14	-11 559	-55,08
Ventes de biens et services :						
- ventes de biens	116 485	17,04	220 764	33,08	-104 279	-47,24
<i>dont ventes de dons en nature</i>						
- ventes de prestations de services	1 920	0,28	1 408	0,21	512	36,37
<i>dont parrainages</i>						
Produits de tiers financeurs :						
- Concours publics et subv. d'explo.	532 492	77,91	373 433	55,95	159 059	42,59
- Versements des fondateurs ou consommation de dot. consommable						
- Ressources liées à la générosité du public :						
Dons manuels						
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
- Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dép., provisions et transferts de charges	17 177	2,51	44 260	6,63	-27 082	-61,19
Utilisations des fonds dédiés						
Autres produits	6 015	0,88	6 555	0,98	-540	-8,24
Total	683 514	100,00	667 403	100,00	16 111	2,41
CHARGES D'EXPLOITATION						
Achats de marchandises	262	0,04	3 150	0,47	-2 888	-91,68
Variation de stocks	6 716	0,98	-138	-0,02	6 853	#####
Autres achats et charges externes	290 246	42,46	334 765	50,16	-44 520	-13,30
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	15 051	2,20	33 899	5,08	-18 848	-55,60
Salaires et traitements	177 968	26,04	220 662	33,06	-42 694	-19,35
Charges sociales	51 282	7,50	55 341	8,29	-4 059	-7,33
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	5 808	0,85	8 103	1,21	-2 295	-28,32
Dotations aux provisions						
Reports en fonds dédiés						
Autres charges	1	0,00	598	0,09	-597	-99,85
Total	547 333	80,08	656 381	98,35	-109 048	-16,61
Résultat d'exploitation	136 181	19,92	11 022	1,65	125 158	#####
PRODUITS FINANCIERS						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	184	0,03	67	0,01	117	173,84
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de V.M.P.						
Total	184	0,03	67	0,01	117	173,84
CHARGES FINANCIERES						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées	901	0,13	705	0,11	196	27,77
Différence négatives de change						
Charges nettes sur cession de V.M.P.						
Total	901	0,13	705	0,11	196	27,77
Résultat financier	-717	-0,10	-638	-0,10	-79	-12,40

	du 01/10/2020	%	du 01/10/2019	%	Var. en val. annuelle	
	au 30/09/2021	PE	au 30/09/2020	PE	en euros	%
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	135 464	19,82	10 384	1,56	125 079	#####
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Sur opérations de gestion	2 341	0,34	9 720	1,46	-7 379	-75,91
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciatio et transferts de charges						
Total	2 341	0,34	9 720	1,46	-7 379	-75,91
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
Sur opérations de gestion	251	0,04	800	0,12	-549	-68,64
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Total	251	0,04	800	0,12	-549	-68,64
RESULTAT EXCEPTIONNEL	2 091	0,31	8 921	1,34	-6 830	-76,57
Participation des salariés aux résultats						
Impôts sur les bénéfices	79	0,01			79	#####
TOTAL DES PRODUITS	686 039		677 191		8 848	1,31
TOTAL DES CHARGES	548 564		657 886		-109 322	-16,62
EXCEDENT OU DEFICIT	137 475	20,11	19 305	2,89	118 170	612,13
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Dons en nature	19 295				19 295	#####
Prestations en nature	32 300				32 300	#####
Bénévolat						
Total	51 595				51 595	#####
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens						
Prestation en nature	32 300				32 300	#####
Personnel bénévole	19 295				19 295	#####
Total	51 595				51 595	#####

3 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'ANC relatif au plan comptable général et du règlement 2018-06 de l'ANC relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'activité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

4 - REGLES COMPTABLES SUR LES ACTIFS, AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS

OPTIONS RETENUES

	Date de 1ère option	Option pour la comptabilisation		Non concerné
		en charges	à l'actif	
Frais d'acquisition				
des immobilisations corporelles et incorporelles		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
des titres de participation		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
des autres titres immobilisés et titres de placement		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Frais externe de formation				
nécessaires à la mise en service		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Coûts d'emprunts activables				
montant comptabilisé à l'actif pour l'exercice		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dépenses de développement remplissant les les critères d'activation				
montant comptabilisé en charges pour l'exercice		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

COMPOSANTS IDENTIFIES

	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs nettes
Constructions			
Installations techniques, matériels et outillages industriels			
Autres immobilisations corporelles			

AMORTISSEMENTS

Les plans d'amortissement des immobilisations retiennent les méthodes suivantes :

Durées d'amortissement

Immobilisations non décomposées :

amortissement en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME.

Immobilisations décomposées :

Structure : amortissement en fonction de la durée d'usage de l'immobilisation prise dans son ensemble (sauf pour les immeubles de placement).

Composants : amortissement en fonction de la durée normale d'utilisation ou de la durée d'usage lorsqu'elle existe.

Modes d'amortissement

Les amortissements sont calculés en application du mode linéaire ou du mode dégressif.

	Immobilisations non décomposées		Immobilisations décomposées			
	Mode	Durée	structure		composants	
	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée
Immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériels et outillages industriels						
Autres immobilisations corporelles						

5 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Frais d'établissement :

	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution.....		
Frais de premier établissement.....		

Fonds commercial :

	Valeur nette	Taux amortissement
Eléments achetés.....		
Eléments réévalués.....		
Eléments reçus en apport.....		

Actif immobilisé :

<i>Valeurs brutes</i>	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....	2 869			2 869
Immobilisations corporelles.....	40 768			65 442
Biens reçus par legs ou donations et destinés à être cédés				
Immobilisations financières.....	1 723			1 723
Total.....	45 360			70 034

Amortissements et dépréciation

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....	1 741			2 141
Immobilisations corporelles.....	31 332			36 741
Biens reçus par legs ou donations et destinés à être cédés				
Immobilisations financières.....				
Total.....	33 073			38 882

Créances représentées par des effets de commerce :

Non recensé

Usagers.....	
Autres créances.....	

Etat des créances :

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé.....	1 346	1 346	
Actif circulant et charges constatées d'avance.	77 646	77 646	

Produits à recevoir inclus dans les postes de bilan :

Participations et créances rattachées.....	
Immobilisations financières.....	
Usagers et comptes rattachés.....	
Autres créances.....	53 862
Disponibilités.....	

Charges constatées d'avance :

14 113

6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE PRECEDENT

	Déficit	Excédent
Résultat de l'exercice précédent		19 305

AFFECTATION	Augmentations	Diminutions
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Report à nouveau		
Total des affectations		

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

	A l'ouverture	Augmentations	Diminutions ou consommations	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise.....	4 862	4 862		4 862
Fonds propres avec droit de reprise.....				
Ecart de réévaluation.....				
Réserves.....	47 527	47 527		47 527
Report à nouveau.....	-70 027	19 305	70 027	-50 722
Résultat de l'exercice.....	19 305	156 780	19 305	137 475
Situation nette	1 667	228 474	89 332	139 142
Fonds propres consommables.....				
Subventions d'investissement.....				
Provisions réglementées.....				
Total.....	1 667	228 474	89 332	139 142

6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

TABLEAU DES RESERVES, PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

	A l'ouverture	Augmentation	Diminutions	A la clôture
Réserves				
Réserves indisponibles.....				
Réserves statutaires ou contractuelles..				
Réserves réglementées :				
- plus-values nettes long terme.....				
- sur octroi de subvention d'investissement.....				
- autres.....				
Réserves pour projet de l'entité.....	47 527	47 527		47 527
Total (1)	47 527	47 527		47 527
Provisions réglementées				
Relatives aux immobilisations.....				
Relatives aux stocks.....				
Relatives aux autres éléments d'actif....				
Amortissements dérogatoires.....				
Provision spéciale de réévaluation.....				
Plus-value réinvestie.....				
Autres provisions réglementées.....				
Total (2)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges.....				
Provisions pour garanties aux usagers..				
Provisions pour risques d'emploi.....				
Provision pour amendes et pénalités....				
Provisions pour charges sur legs et donations.....				
Provision pour grosses réparations.....				
Autres provisions risques et charges.....				
Total (3)				
Dépréciations				
Sur immobilisations				
- incorporelles.....				
- corporelles.....				
- Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
- financières.....				
Sur stocks et en cours.....	2 537			
Sur cptes usagers et cptes rattachés....				
Autres dépréciations.....				
Total (4)	2 537			
Total général (1 + 2 + 3 + 4)	50 064	47 527		47 527
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation.....			2 537	
- financières.....				
- exceptionnelles.....				

6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS REPORTES LIES AUX LEGS ET DONATIONS

Origine des fonds reportés	A l'ouverture	Augmentations	Diminutions	A la clôture
Total				

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES

Origine des fonds dédiés	Fonds dédiés à l'ouverture de l'exercice A	Reports B	Utilisation en cours de l'exercice		Transferts en fonds dédiés (en + ou en -) D	Fonds dédiés à la clôture	
			Montant global C	Dont remboursement aux tiers		Montant global A+B-C+D	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépenses au cours des 2 derniers exer.
Subventions d'exploitation							
Sous-total							
Contributions financières d'autres organismes							
Sous-total							
Ressources liées à la générosité du public							
Sous-total							
Total							

6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

Etats des dettes :

	Montant brut	A 1an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissement de crédit	12 349	12 349		
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	15 186	15 186		
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	24 399	24 399		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	1 141	1 141		
Produits constatés d'avance	41 150	41 150		
Total :	94 225	94 225		

Dettes représentées par des effets de commerce : Non recensé

Dettes financières.....
Fournisseurs.....
Autres dettes.....

--

Charges à payer incluses dans les postes du bilan

Emprunts et dettes auprès établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs.....	7 073
Dettes fiscales et sociales.....	9 788
Autres dettes	

Produits constatés d'avance :

41 150
